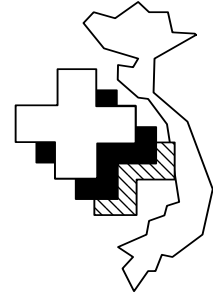


COMITE SUISSE - VIETNAM (COSUNAM)



Président
Vice-présidente
Secrétaire Général

Thierry OPPIKOFER
Thuy-Co HOANG
Luy NGUYEN TANG

Communiqué du 15 mai 2008

La promotion de la démocratie par des moyens non-violents ne peut être considérée comme un acte de terrorisme.

En novembre 2007, six militants du parti d'opposition Viêt Tân (revenus de l'étranger) ont été arrêtés au Vietnam alors qu'ils préparaient des tracts pour la démocratie.

Très rapidement, face à la levée de boucliers de l'opinion internationale (particulièrement en Suisse à Genève), trois d'entre eux dont la journaliste Thanh Vân ont été libérés faute de charges.

Le 13 mai 2008, au cours d'une parodie de procès qui a duré six heures, les autorités vietnamiennes ont condamné hâtivement les trois autres membres. Accusés de «terroristes» pour avoir préparé des tracts sur les moyens de lutte non violente , ils ont été condamnés à des peines de 5 à 9 mois d'emprisonnement et d'expulsion immédiate du territoire vietnamien pour certains d'entre eux.

Une nouvelle fois, la manière dont les autorités vietnamiennes ont emprisonné, condamné et expulsés les dissidents et militants d'un parti démocratique, constitue une violation très grave des droits de l'homme.

Toutefois, cet événement en 2008 n'en marque pas moins un tournant important dans la lutte pour la démocratie. Confronté à des militants déterminés et confiants dans les principes de lutte non violente, exposé au regard de l'opinion sur la situation en Asie notamment en Chine, Birmanie et au Tibet, soumis aux pressions et interventions efficaces de personnalités dans le monde entier, Hanoi ne peut plus réprimer et sanctionner sans retenue comme ce fut le cas il y a encore quelques années.

Aujourd'hui, la dissidence au Vietnam et à l'étranger relève la tête et ne craint plus d'affronter ouvertement au pays même les autorités policières.

Le parti Viet Tan a montré la voie dans ce sens et notre comité continuera à le soutenir activement. Nous tenons à vous remercier, élus politiques, personnalités publiques d'influence, simples citoyens qui avez permis leur libération par une lettre, une signature, une intervention.

Nos pensées vont aux autres dissidents comme le père catholique Nguyen Van Ly, les avocats Nguyen van Dai et Lê Thi Công Nhân et des dizaines d'autres personnes.

Pour tout détail : www.viettan.org

" Lorsque les hommes sont libres de choisir, ils choisissent la liberté "